

du Prince-Edouard, et ce service donna satisfaction, mais nous prétendons toujours dans l'ouest de l'île du Prince-Edouard qu'une meilleure route pourrait être adoptée entre le Cap Tourmente, Nouveau-Brunswick, et Summerside, ou le Cap de la Traverse. La route de l'ouest offre plusieurs avantages. La distance entre Summerside et le Cap-Tourmente n'est guère que le quart de celle entre Pictou et Georgetown. Summerside est, par ordre d'importance, la deuxième ville de l'île du Prince-Edouard. C'est une ville où il se fait beaucoup d'affaires et où se trouvent des établissements commerciaux qui ne le cèdent à aucun dans les provinces maritimes. Les gens désirent ardemment essayer la navigation par voie du Cap Tourmente. Durant l'hiver de 1902 le ministre de la Marine et des Pêcheries a envoyé là le steamer "Stanley". Il fut affecté à ce service, et une fois que son service eût été régulièrement organisé il donna satisfaction. L'hiver dernier il a fait le même service par la même voie. Il a commencé à naviguer tard dans la saison. La navigation a fermé deux ou trois semaines avant qu'il commençât ses voyages.

Il a voyagé avec désavantage parce que le fret qui s'était accumulé là dut être expédié par une autre voie. L'hiver a été rigoureux. Les honorables sénateurs savent que dans l'est, l'an dernier, l'hiver a été un des plus rudes que nous ayons eus depuis plusieurs années. Peut-être, à cause du manque de jugement des personnes chargées de ce service et peut-être aussi à cause de la rigueur de l'hiver, le service n'a pas été fait d'une manière satisfaisante ; mais je ne crois pas que cela doive déprécier cette voie maritime, parce que si le steamer eût voyagé par l'autre route, entre Pictou et Georgetown, les communications auraient été interrompues durant un temps considérable. Maintenant on devrait essayer d'une manière sérieuse la route de l'ouest. Si elle est jugée impraticable, elle devra être abandonnée, Summerside a un bon havre naturel et il y a là un brise-lames en construction. Pour une raison ou pour une autre ceux qui en avaient entrepris la construction n'ont pas continué les travaux. Cependant je n'ai aucun doute que ces travaux ne soient repris et terminés prochainement et que la concentration des eaux dans le chenal puisse aider considérablement à la navigation. On pense que si Summerside est jugé impropre à servir

de port d'hiver, on choisira Cap Traverse du côté de l'île du Prince-Edouard, et Cap Tourmente, du côté du Nouveau-Brunswick. La distance entre les deux provinces n'est que d'environ huit milles et il est avantageux de choisir cette voie comme route d'hiver, parce que les bateaux d'hiver font le service entre ces deux endroits, et s'il arrivait que le bateau d'hiver fût emprisonné dans les glaces et incapable de faire le service, les autres bateaux seraient là pour transporter les malles et les passagers. On pense que c'est une bonne voie. J'ai compris que le bill avait pour objet d'assurer ce service, mais quiconque est renseigné sur le sujet sait qu'il est impossible à toute compagnie de faire le service en question. Une jetée devrait être construite à grands frais, et aucune compagnie n'entreprendra de faire ce travail.

Cette jetée devra être construite par le gouvernement et par le gouvernement seulement. Pour cette raison et pour plusieurs autres les gens de l'île du Prince-Edouard sont sous l'impression que le gouvernement seul devrait se charger de cette construction. Les honorables sénateurs peuvent demander : "Pourquoi ne pas laisser la compagnie continuer ses travaux ? Si elle ne fait pas le service cela ne fera aucun tort." Mais le tort sera fait si la compagnie constituée en corporation pour faire cet ouvrage le commence et l'interrompt et dit au gouvernement : "Vous nous avez donné une charte, nous avons commencé des travaux et nous ne pensons pas que vous deviez faire l'ouvrage que nous devons faire nous-mêmes. Naturellement les gens de l'île du Prince-Edouard comptent que le gouvernement va faire faire convenablement le service. Ce service a été amélioré et nous nous attendons à ce qu'il le soit encore. Nous espérons que le gouvernement tous les ans améliorera le service et le rendra meilleur qu'il ne l'a jamais été. Les honorables sénateurs qui vivent sur la terre ferme, qui jouissent des mêmes communications l'hiver et l'été peuvent difficilement comprendre le désavantage qu'il y a de vivre dans une île qui est entourée de glace durant peut-être au moins le quart de l'année. Ils peuvent difficilement comprendre les grandes difficultés que nous éprouvons, et conséquemment je leur demande de prendre cette question en considération et de ne pas nous traiter comme ils traiteraient les autres provinces. C'est